

Comité de quartier des Petits Robins du 30 Novembre 2022

Présents : Annie Duclaux, Jean-Marie Duclaux, Jean Marsal, Christelle Boissy, Christine Brodhag, Alain Boyer, Nathalie Soria, Sébastien Amblard

Secrétaires : Sébastien Amblard, Alain Boyer

1) Tour de table et présentation des nouveaux venus :

Un tour de table est effectué. **Nous accueillons avec plaisir** de nouvelles personnes dans notre comité de quartier. Pour rappel, toutes les personnes sont les bienvenues pour échanger sur le quartier, passer un moment agréable, proposer des idées, des projets.

Questionnement de M. Marsal sur des terrains rue Rossif qui appartiendraient au lotissement et utilisés par la mairie.

2) Point sur les doléances faites lors du précédent comité de quartier :

- **Maison du lac** : Où en est le projet de fresque sur cette maison ? Il est envisagé de faire appel à un graffeur (via l'EVS) qui pourrait décorer les murs de cette maison avec l'aide de personnes volontaires du comité de quartier, des habitants du hameau.

- **Question du parcours de santé au Lac des Petits Robins** : *est-ce que ce projet est toujours à l'étude* ? Les élus en charge du comité de quartier vont tenter de faire en sorte que ce projet soit retenu lors des arbitrages budgétaires. Il y a aussi le projet de rajouter des tables et des bancs et de faire des plantations d'arbres via le CME et le projet « une naissance 1 arbre ».

- *Est-ce que les clôtures le long du Rhône et vers le chantier vont être maintenues* ?

Cette question va être soumise.

- **éclairage public** : l'intensité de certains LED va être réglée, des Robinois ayant fait remonter au comité que certains lampadaires éclairent trop fort.

2) Point sur les aménagements du lac des Petits Robins :

Au printemps, un parking sera réalisé à la place des anciens courts de tennis. Un ou deux jeux de boules seront aussi faits. L'objectif pour la municipalité est de faire de ce lieu un espace familial, naturel, préservé.

3) Concours de décorations et illuminations de Noël 2023 :

Comme l'année dernière, un concours de décorations et d'illuminations est organisé par la Municipalité. Les personnes qui décorent leur maison, leur jardin, leur balcon, leur façade avec des décorations de jour et/ou de nuit peuvent s'inscrire à ce concours.

Un jury se réunira fin Décembre. Le règlement de ce concours est disponible sur le site internet de la Mairie. L'idée de compléter les quelques décorations municipales dans les Petits Robins par des réalisations des habitants est abandonnée faute de participants.

4) Organisation de la distribution des compte-rendu

- Afin de favoriser la communication auprès des robinoises et robinois, il est décidé que les compte-rendu seront distribués dans les boîtes aux lettres. 8 personnes sont volontaires pour les distribuer.
- Personnes volontaires pour distribuer :

Zones	Personnes
Zone nord des Petits Robins + lotissement les Magnanarelles + Chemin de Champagnat + la plaine vers le cimetière	Marie-Thérèse Michel Dansac
Le bourg	Anne Hugues et Evelyne Bilbot
Lotissement la Plaine + lotissement les Vergers + Clos de l'Oseraie	Annie Duclaux
Lotissement du Clos de la Pierre + derrière l'école	Sébastien Amblard
Route des Pelonnes	Nathalie Soria
Grand-grange et Cercols	Alain Boyer

5) Questions, demandes :

- Demandes de travaux : Rue Frédéric Rossif au 7 ou 9, bouche d'évacuation des eaux pluviales bouchée. Cela va être soumis aux Services Techniques.
- Travaux de la fibre : le débit est très bas actuellement dans les Petits Robins, les travaux en cours pour la fibre sont-ils responsables de cette baisse de débit ? (débit divisé par 4)
Cette question sera soumise à M. Mantonier, élu qui suit ce dossier.
- Route des Pelonnes : les trous n'ont pas été rebouchés. Quand vont-ils être rebouchés ?
- Système de ventilation de la salle Simard : Installer un système de coupure (temporaire par tranche de 15 mn ou 30 mn puis remise en marche automatique) de la ventilation du chauffage.
- Sur la route des pêcheurs, la route du Lac : quelle est la vitesse réglementaire ? Il n'y a pas de panneau. Cette route est-elle départementale ? Communale ?
Réponse apportée par les Services : La voie est communale. La vitesse est limitée à 80 km/h
- des arbres sont morts au Parc des Petits Robins (marronnier notamment) : il faudrait les élaguer et/ou les enlever.
Cela va être soumis aux Services Techniques.

6) Thématiques de travail pour le prochain comité de quartier :

- navette aux Petits Robins pour les marchés (la mobilité) et la mobilité de manière générale.
- le fleurissement, coupe des platanes
- La vitesse dans les Petits Robins et l'aménagement de la sortie Sud et de route du Lac
- aménagements au Parc des Petits Robins : toilettes, jeux pour les enfants

Ce comité de quartier est ouvert à tous ! Venez nombreux le
Mercredi 25 Janvier 2023 à 18H30 !